

Carburants d'aviation durables (SAF) – Étude : Équilibre des Énergies évalue les ressources en biomasse et électricité décarbonée nécessaires pour atteindre les objectifs de production de SAF fixés par l'Union européenne

Le développement de l'écosystème des SAF revêt une importance majeure nécessitant que les pouvoirs publics se mobilisent dès aujourd'hui.

Les carburants d'aviation durables (CAD ou SAF) constituent le moyen principal pour parvenir à l'horizon 2050 à une aviation quasiment-décarbonée. C'est un nouveau vecteur énergétique, encore très peu développé, qu'il va falloir produire à partir d'électricité décarbonée, d'hydrogène, de biomasse ou de CO₂ récupéré.

“L'Union européenne a adopté une trajectoire ambitieuse de déploiement des SAF. Elle doit amener le secteur aérien européen à utiliser 70 % de carburants durables, dont au moins 35 % de carburants de synthèse, ou e-SAF, d'ici à 2050. Si on veut atteindre ces objectifs, il faut commencer dès aujourd'hui à mobiliser les ressources et à planifier la production des SAF.”

Brice Lalonde, ancien ministre de l'Environnement et président d'Équilibre des Énergies.


Équilibre des Énergies a réalisé, avec l'aide de l'ONERA, une évaluation des ressources en biomasse et en électricité décarbonée qui seront requises au niveau européen pour fabriquer les quantités de SAF nécessaires. C'est une nouvelle industrie qui doit être mise sur pied pour éviter, à nouveau, d'être tributaires d'importations massives, tout en disposant de carburant d'aviation à un prix compétitif.

Équilibre des Énergies appelle les pouvoirs publics à engager une réflexion stratégique sur le développement d'un écosystème des SAF en France et à élaborer un schéma directeur cohérent avec les plans de développement des capacités de production d'électricité et d'hydrogène et de carbone issu de la récupération du CO₂.

EdEn estime que les ressources en biomasse répondant aux critères imposés par l'Europe devraient être orientées en priorité vers le secteur aérien où leur valeur ajoutée sera plus importante que pour d'autres secteurs disposant de solutions alternatives pour leur décarbonation.

La filière aérienne doit également pouvoir disposer d'un accès suffisant à l'électricité décarbonée qui sera nécessaire à la production des e-SAF. A ce titre, la fabrication des SAF devrait constituer un axe préférentiel de l'utilisation de l'hydrogène issu de l'électricité décarbonée et EdEn se réjouit de voir aboutir ou apparaître de nouveaux projets tels que la transformation de la raffinerie de Grandpuits (77), BioTJet à Lacq, Take Kair en Pays de la Loire et KerEAUzen au Havre.



Consulter l'étude : 

A propos d'Équilibre des Énergies : Créée en 2010, Équilibre des Énergies est une organisation présidée par l'ancien ministre de l'Environnement, Brice Lalonde. Elle fédère les acteurs du monde de l'énergie, du bâtiment et de la mobilité pour travailler ensemble à la décarbonation de l'économie.

Plus d'informations sur : <https://www.equilibredesenergies.org>

Contact presse :

Isabelle LAVILLE – Agence Réplique - email : ilaville@replique-com.com – Tél. : [01 40 86 31 53](tel:0140863153) - [06 25 47 18 03](tel:0625471803)